

Département de MAINE ET LOIRE  
Arrondissement de Saumur  
Commune de LA BREILLE LES PINS

Accusé de réception en préfecture  
049-214900458-20160317-DCM2016-22-DE  
Date de télétransmission : 23/03/2016  
Date de réception préfecture : 23/03/2016

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du conseil municipal du 17 mars 2016

Convocation du 29/02/2016

Nombre de conseillers en service : 15

Conseillers présents : 12

Conformément à l'article R.129-9 du code des Collectivités territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la mairie, le 23/03/2016.

L'an deux mil seize, le dix sept mars à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de mars sous la présidence de Monsieur Florian STEPHAN, Maire,

**Président** : Florian STEPHAN

**Secrétaire de séance** : Roger FRESNEAU

**Présents** : Florian STEPHAN, Roger FRESNEAU, Claude LECHAT, Marie-Claire VIRIEUX, Armelle PONCET, Isabelle JOREAU, Loïc LAFOURCADE, Yvonne FREMONT, Thierry MARCHAU, , Christophe GAIGNON, , Nicolas DAVIAUD, Mireille FOURMOND

**Absent** : Emmanuelle PATURAL, Jean-Baptiste ROTTIER, Dominique GIRARD, excusés

**DCM 2016-22**

**Convention d'Occupation en Vue d'Implantation d'Equipements de Radiocommunication.**  
**Site LA BREILLE-LES-PINS 8735M²**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de convention d'Orange concernant l'Occupation en Vue d'Implantation d'Equipements de Radiocommunication sur le pylône situé au lieudit « La Pièce de la Vicairie » sur la commune de La Breille-Les-Pins.

Après en avoir délibéré,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

ACCEPTE à l'unanimité des membres présents ce projet de convention et autorise Monsieur le Maire à signer au nom de la commune ladite convention.

Certifié exécutoire par le Maire  
Compte tenu de la transmission  
en Sous-préfecture de Saumur,  
Le 23/03/2016  
Et de la publication, le 23/03/2016

Pour copie certifiée conforme,  
LA BREILLE LES PINS, le 22/03/2016  
Le Maire,  
F.STEPHAN

  
